

N° 2
Jeudi 30 avril 2026

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86

Dr BROC : 02.96.88.09.28

Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers :

A domicile ou au cabinet sur RDV

- Plévenon :

Thomas NASCIMBENI

Consultation IPA,

02.96.89.79.27

Infirmier du Cap :

Marina MARTEAU, Martine TEXIER

Soins infirmiers

2 Rue de la Roche aux Cygrons
(derrière la salle des fêtes)

07.49.25.19.68.

- Pléhérel bourg :

Diana HERVE,

02.96.41.59.94

Numéros d'urgence :

- POMPIERS (le 18 ou Port. 112)

SAMU (le 15)

- POLICE/GENDARMERIE (le 17)

- PHARMACIE de garde (3237)

- VETERINAIRE (3115) 24/24 et

7j/7. Le n° d'urgence est gratuit

(pour chiens et chats)

Secours en mer :

- Depuis le littoral : (196)

- En mer : radio VHF : canal 16

demandez le cross

- violences sur les enfants : 119

- violences conjugales : 3939

Pompes funèbres :

Entreprise GUILLEMETTE :

02.96.41.30.21

Pompes Funèbres du Cap Fréhel :

02.79.41.02.21

Ambulances/VSL :

Ambulances du littoral :

02.96.72.15.66/06.16.97.53.06

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi :

(TPMR : mobilité réduite)

06.16.97.53.06

Imprimeur – gérant : Philippe LOHIER

Adresse Mail : accueil.mairie@plevenon.fr

Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

Heures d'ouverture de l'Agence Postale :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h. Samedi : 10h-12h.

Fermée le mercredi. **002.96.41.43.06.** 4 rue du Cap - 22240 Plévenon.

Marché de Plévenon : Vendredi matin

MOT DU MAIRE

Bonjour à tous,

La vie associative de notre commune est toujours aussi dynamique.

- Dimanche dernier, un vide grenier solidaire au Relais du Cap Fréhel.
- Une belle fréquentation pour la première édition de la rencontre autour du livre organisée par Lumières du Cap.
- Le comité des fêtes, ses fervents bénévoles, les agents communaux et le Grand Site qui travaillent de concert pour l'organisation et la réussite de Landes et Bruyères. La saison est lancée.

Une nouvelle preuve de la richesse de notre patrimoine est l'obtention, très convoitée, du label d'état « Jardin Remarquable » au Jardin de Ker Louis. L'humble et discret couple Tranchant fait honneur à notre commune avec leur écrin de verdure où se mêlent massifs de rhododendrons, rosiers anciens et guneras géantes.

Dans un registre beaucoup moins léger, dimanche 26 avril, nous avons commémoré les victimes de la Déportation. Une entrée dans l'histoire de ces 15 jeunes pilotes qui tentèrent en vain de rejoindre l'Angleterre sur un piètre bateau de pêche.

Deux furent fusillés, leurs camarades déportés. Un passé qui nous rappelle, à l'heure où notre monde bascule, la nécessité de lutter contre l'intolérance et la haine.

BON 1er MAI



Que ce brin de muguet vous apporte à toutes et à tous beaucoup de bonheur.

Bien chaleureusement,
Le Maire, Philippe Lohier

INFORMATIONS MUNICIPALES

**La Mairie et votre Agence Postale
seront exceptionnellement
fermées les samedis 2 et 9 mai 2026.**

Prochaine collecte de déchets ménagers :

Le mardi 05 mai 2026.

Publications PLEIN PHARE :

Merci de nous faire parvenir toutes vos demandes de publication, au plus tard, le mardi à midi, pour une parution le jeudi.

Résumé succinct du Conseil municipal du 22 avril 2026 :

1- Le conseil accepte la location d'un bureau à l'étage du relais de santé à une psychologue pour un loyer mensuel de 206.32 €.

2- Le conseil décide le versement de 456 € au département pour alimenter le Fonds d'Aide aux Jeunes.

3- Le Conseil désigne :

Madame Anne-Sophie HOCQUET en tant que titulaire et Monsieur Gilbert PHILIPPE en tant que suppléant auprès du **Syndicat d'Electrification ainsi qu'auprès de la Société SPLET Armor.**

Monsieur Philippe LOHIER en tant que titulaire et Monsieur Alain CABARET en tant que suppléant auprès du **Syndicat des Frémur.**

Madame Anne DURAND en tant que titulaire et Madame Eliane RUELLAN auprès de la **Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées.**

Madame Marie-José JOLY-RICHEUX auprès du **Comité National d'Action Sociale.**

Monsieur Philippe LOHIER en tant que titulaire et Monsieur Michel PANSART en tant que suppléant auprès du **COMITE SYNDICAL VIGIPOLE.**

Monsieur Olivier LACHIVER en tant que représentant titulaire et Monsieur Marc LEMARIE en tant que représentant suppléant auprès des **Anciens Combattants.**

Madame Marie-José JOLY-RICHEUX en tant que représentante Conseil Municipal auprès du **Comité de Jumelage.**

Messieurs Éric DROGUET, Hervé VAN PRAAG et Michel PANSART en tant que membres titulaires, sous la présidence de Monsieur le Maire pour la **Commission d'Appel d'Offres.**

4- Le Conseil à l'unanimité décide de reconduire les **tarifs communaux** tels qu'en 2025 (consultables en Mairie).

5- Monsieur LOHIER présente au Conseil les **rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics d'eau potable et d'assainissement pour l'année 2024.**

Le résumé complet de ce conseil municipal est consultable à la mairie et sur plevenon.fr

Arrêtés : - Depuis le 21 avril et pour une durée indéterminée, la pêche à pied de loisirs est interdite sur les plages de La Fosse et des Grèves d'en Bas suite à l'échouage d'un mammifère marin en décomposition au niveau de la plage Port Sud est.

- Le 01 mai, le stationnement est interdit sur la RD34 et la RD 117 dans l'agglomération de Plévenon et de la Rue du Puits Coupard le temps du passage de la course cycliste dite « Trophée Jacky Lemée » de 14h30 à 17h00. Des signaleurs seront sur l'ensemble du parcours afin de réguler la circulation. Des déviations seront mises en place. Ces prescriptions ne s'appliquent pas aux véhicules de secours, d'incendie et de police. - A partir de 1^{er} mai 18h jusqu'à 2 mai 20h, le parking de la Salle des Fêtes ainsi que la Rue Notre Dame du n°11 au n°24 sont interdits à la circulation et au stationnement à l'occasion de la course Landes et Bruyères. Une déviation sera mise en place par le Comité des fêtes. - Le 02 mai, L'Association « Landes et Bruyères » est autorisée à organiser 2 randonnées de 12 et 15 km sur le territoire de la commune de Plévenon entre 14h30 et 18h. Routes bloquées de 13h30 à 14h30 : Rue du Gros Moulin, Rue du Puits Coupard, La Devise, Rue de la Fontaine, Place de l'Eglise, rue Notre Dame et La roche aux Cygrons. Trail départ 14h. - Du 18 au 22 mai, la chaussée sera rétrécie pour la circulation devant le 25 Rue du Puits Coupard pendant la durée des travaux de branchement d'eau potable. Le stationnement sera interdit au niveau du chantier. - Du 19 mai 2026 au 15 juin 2026, la circulation sera alternée manuellement entre le 24 et le 30 Rue des Plages pendant la durée des travaux de raccordement ENEDIS. Une signalisation sera mise place . Le stationnement sera interdit lors de la durée des travaux. La circulation sera limitée à 30 km/h. - Le 24 mai, entre 8h et 16h, pour le bon déroulement des triatlons S et M, le stationnement sur la RD 34 en agglomération entre la route des Grèves d'en Bas et le rond point du Cap Fréhel, le parking de la Fosse, l'accès et la sortie du camping du Camping seront interdits et la circulation interdite sur l'ensemble du parcours. Des déviations seront mises en place.

Phare du Cap Fréhel : Ouvert tous les jours de 14h à 18h. Dernière montée : 17h30.

Camping de Plévenon: Ouvert sans les services aux camping-cars et vans aménagés jusqu'au 12 juin . A partir du 13 juin, il sera ouvert pour tout le monde avec les services.

Emplois saisonniers 2026 : La commune recherche pour la saison estivale des saisonniers (phare ou camping). Merci de déposer votre CV et lettre de motivation (avec vos périodes de disponibilité) en Mairie. Priorité sera donnée aux personnes pouvant assurer 2 mois.

Recensement citoyen : Tous les jeunes de 16 ans de nationalité française doivent effectuer leur recensement citoyen obligatoire en mairie. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Enlèvement des encombrants : Inscription à l'accueil de la mairie aux horaires habituels.

Atelier numérique : Prochain atelier sur le thème « Sécurité, mot de passe, prévention arnaques » lundi 4 mai de 14h30 à 16h00 dans la salle du conseil à la mairie. Gratuit et sans inscription. Contact : Flore Huguette 06.65.22.35.82.

France SERVICES

Horaires d'ouverture (Matignon-saint-cast-le-guildo@france-services.gouv.fr) :

Mairie de Saint Cast le Guildo (02.96.41.80.18) : Lundi et jeudi : 9h-12h/14h-17h

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) : Mardi : 13h-17h30. Mercredi : 9h-13h. Vendredi : 13h30-17h30

FINANCES PUBLIQUES

Permanences du Service des Finances Publiques de Dinan (sans RDV) :

Mercredi 6 mai 2026 : Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18) De 9h00 à 12h00

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) De 14h00 à 17h00

Mercredi 13 mai 2026 : Mairie de Saint-Cast-le-Guildo (02.96.41.80.18) De 9h00 à 12h00

Mairie de Matignon (02.96.41.24.40) De 14h00 à 17h00

Gérer mes biens immobiliers : Depuis 2023, chaque propriétaire doit déclarer sa situation d'occupation de ses biens immobiliers, faire mise à jour en cas de changement de situation avant le 30 juin de l'année suivante. L'administration fiscale avait mis en place une période de tolérance depuis le démarrage du dispositif. A partir du 1er juillet 2026, la phase de souplesse prend fin. Le fisc applique la loi qui prévoit une sanction de 150€ en cas d'omission ou d'inexactitude des informations.

Il devient donc essentiel de vérifier que chaque local est correctement renseigné et que les informations ont bien été mises à jour après chaque changement de situation.

Si pas d'espace personnel → Formulaire papier 1208-OD-SD « déclaration d'occupation par le propriétaire ».

Pour toute aide complémentaire, vous pouvez contacter le 08.09.401.401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h ou bénéficier d'un accompagnement dans votre centre des impôts ou via un espace France Services.

PREFECTURE DES COTES D'ARMOR

Arrêté du 15 mai 2024 portant réglementation des bruits de voisinage dans le département des Côtes d'Armor :

Il est interdit, de jour comme de nuit, d'émettre, sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Sont considérés comme bruit de voisinage :

- Les bruits de comportements des particuliers ou émis par des animaux dont ils ont la charge.
- Les bruits d'activités professionnelles, sportives, culturelles ou de loisirs émis par les personnes en charge de ces activités, ou par tout matériel utilisé dans le cadre desdites activités.
- Les bruits émis dans les propriétés privées :

Horaires autorisés : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 20h. Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. L'arrêté complet est consultable à l'accueil de la mairie de Plévenon ou sur son site plevenon.fr

GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP FREHEL

Les Rendez vous du Grand Site : Une nouvelle programmation pour s'engager et s'impliquer dans la préservation et la valorisation du territoire. Pour retrouver toutes les précisions sur les prochains RDV du Grand Site, consultez le site internet <https://grandsite-capdersuyfrehel.com> rubrique « Suivez le guide ». Renseignements complémentaires au 02.96.41.50.83.

COMMERCES

Boulangerie Aux Délices du Cap : Ouverte tous les jours de 7h30 à 13h00 et de 16h00 à 19h00. Fermée le mercredi et le dimanche après-midi.

Boucherie Dalibot : Ouverture de 8h-13h / 15h30 -19h. Du lundi au dimanche. Fermée le mercredi.

La Palanquée du Cap : Ouverte du mercredi au dimanche de 10h à minuit. Fermée le lundi et le mardi.

Crêperie « Chez Annie » : Ouverte de 11h00 à 18h00. Fermée le jeudi.

La Boîte aux Délices : Ouverte les jeudis, vendredis & samedis de 18h30 à 21h30 sur la place du marché ! Commandes au 07.69.32.46.59.

Les Merveilles du Cap (Producteur d'huîtres et de moules de bouchot) : Ouvert toute l'année (sauf jours fériés) du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. La Saudraie. Plévenon. Contact : 0296414811.

Baroudeurs de la Pizza : Seront présents à Plévenon (au-dessus de la salle des fêtes) les jeudis soirs à partir de 18h30. Pizzas et burgers maison, potatoes, beignets d'oignons, panna cotta maison, pizza au chocolat, jus de fruits. Réservation au 06.23.76.65.41. dès 14h30.

Boutique Maison Colas Cap-Fréhel : Ouverte du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00. Fermée le mercredi, dimanche.

Les Jardins de Ker Louis : Le Ministère de la culture vient d'attribuer le label « Jardin remarquable » au Jardin Ker Louis. Cette distinction souligne l'intérêt esthétique et botanique du site. Le jardin sera ouvert à la visite les dimanches et jours fériés de 14h à 18h à partir du 19 avril jusqu'au 14 juillet. Entrée : 7€.

La Ferme du Pont Pivert : Vous accueille dans son nouveau magasin à la ferme les mardis, vendredis et samedis de 15h30 à 18h à partir du 5 mai! Retrouvez les fraises, les pommes de terre nouvelles, glaces, fromage et beurre de la ferme ! Possibilité de déguster nos glaces à la boule et boissons fraîches sur notre petite terrasse! 21 rue du Pont Pivert à Plévenon 07.83.33.41.06.

Marché de Plévenon : Eva Droguet commerçante ambulante au marché de Plévenon a participé à l'émission d'« Un diner presque parfait ». Diffusion semaine du 18 mai.

ASSOCIATIONS

Inter Assoc Rando : Propose le samedi 30 mai 3 circuits de randonnée. Départ à 14h00 pour la rando de 15km, 14h30 pour la rando de 10km et 15h00 la rando contée, chantée et accessible PMR de 5km. Goûter offert à l'arrivée. Adulte : 5€. Enfant -12ans : 2€. Inscription sur Hello Assoc. Bénéfice au profit de la lutte contre le cancer.

Landes et Bruyères : Le 02/05, départ de la salle des fêtes de Plévenon, Trail nature 33 km à 14h (1200 coureurs). Randonnées 15km à 14h30 et 12km à 14h45 (300 randonneurs). Venez les encourager.

Ruban & Co : Et si on passait le 24 mai ensemble ? Le Triathlon Sables et Cap cherche ses supers bénévoles pour une journée inoubliable à Fréhel, on a besoin de bras et de sourires pour soutenir l'association Ruban Bleu ! Choisissez votre moment pour nous aider, il y a une place pour chacun :

En amont : Les Bâisseurs (vendredi 22 mai, samedi 23 mai) → Montage des structures et préparation du site (ambiance chantier solidaire !). Le jour J (dimanche 24 mai) : Accueil → Pour chouchouter les participants à leur arrivée. Signaleur → Au cœur de l'action pour guider les athlètes. Ravitaillement → Pour booster les champions avec le sourire. Photo/Logistique → Pour les pros du clic ou du montage ! Et pour conclure : Les Finisseurs (dimanche soir) : Démontage et rangement (rapide et efficace !) Partant.e Dispo ? Réponds simplement avec ton nom, prénom, ton poste préféré et ton ou tes créneaux (vendredi, samedi, dimanche et démontage dimanche soir), par mail à : rubanbleuandco.benevolat@gmail.com ou par sms au 06.41.72.00.28. On s'occupe du reste !

Collecte de sang : Le 18 mai à la salle des fêtes de Fréhel de 14h15 à 18h45.

EHPAD Les blés d'Or : L'an 2000... on l'attendait, on le craignait même...

Cette année là, de nombreuses photos ont été prises à Fréhel et Plévenon, au hasard des rues, des lieux, lors de différents événements ou à l'improviste. Jean-Yves Chatellier en a sélectionné près de 300 qu'il vous présente jusqu'au 29 mai 2026 à l'EHPAD Résidence des Blés d'Or, tous les jours de 14h à 18h. Venez les découvrir, reconnaître certains ou vous même peut-être, vous souvenir ! C'était il y a un peu plus de 25 ans, que le temps passe vite ..."

Marché aux plantes : Le jeudi 14 mai 2026 au Centre bourg de Plurien de 9h30 à 18h. Entrée gratuite. Restauration sur place. Exposition de tracteurs anciens. Renseignements au 06.63.32.48.95.

Les RDV du Routin : Le dimanche 17 mai de 17h à 18h, à l'Hôtel de Diane, 17 Allée des Acacias à Sables d'Or. « Plongez au cœur de l'IA pour en comprendre le fonctionnement, les multiples applications et les limites, à partir d'exemples concrets ». Conférence par Pr Isabelle Grenier, Université Paris Cité. Entrée et participations libres. Places limitées. Inscriptions sur rdvduroutin@gmail.com

DIVERS

Mission Locale du Pays de Dinan : - En mai, à la Mission Locale → Le 04 à 14h00 : Foot, jour de match! Terrain des Cordiers. Le 05 à 14h00 : Atelier Impôts. En présence d'une comptable des Finances Publiques. Le 06 à 14h30 : Un après midi dédié à la mobilité internationale avec l'Association en Root. Le 07 à 14h30 : Mes 1ères démarches administratives à France Services Plancoët. Le 11 à 14h00 : Aime tes dents ! Un jeu préventif et interactif autour de la santé bucco dentaire ! Le 12 à 14h00 : Mes mains et leur pouvoir. Atelier socio esthétique. - Un coup de pouce financier → Avec le Pass Engagement, bénéficiez d'une bourse jusqu'à 1 200€ pour financer un projet non démarré (Permis, logement, formation...) en contrepartie d'un engagement 2h minimum/semaine dans une association costarmoricaïne. **Candidatez avant le 17 mai**. - Des formations près de chez vous ! Titres Pro Ouvrier.ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine et Titre Pro Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco-Construction au SCIC Eclis Quévert. Démarrage septembre 2026. Inscriptions avant le 29 mai. BP Responsable d'Entreprise Agricole/CAPa Métiers de l'Agriculture au CFPPA Caulnes. Démarrage septembre 2026. Inscriptions dès à présent. Plus d'infos sur les ateliers ou formations sur le site. www.ml-paysdedinan.fr ou au 02.96.85.32.67.

La Mission Locale sera fermée exceptionnellement vendredi 15 mai

Formation : La FDGDON 22 propose des sessions de formations aux techniques de piégeage, sur une demi-journée, à destination des agriculteurs, des particuliers et des agents municipaux. Le but est d'acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir lutter de manière autonome. Les sessions de formations sont mises en place à partir d'un certain nombre d'inscriptions. Vous pouvez vous inscrire en nous contactant par mail à fgdon22@innoval.com, par téléphone au 02.96.01.37.90. ou par courrier à FDGDON 22 13 Rue du Sabot 22440 Ploufragan.

Durée : 1/2 journée (samedi matin). Ouverte à tous. Gratuite dans le cadre de l'adhésion de la communauté d'agglomération Dinan agglomération à la Convention Multi-Services de la FDGDON 22.

Domaine du Cap Fréhel à Plévenon : Nous sommes toujours à la recherche d'un stagiaire BAFA pour 3 mini camps du 20 juillet au 7 août 2026. Le stagiaire ne sera pas rémunéré pour ce stage mais sera nourri et logé.

Il nous reste également des places pour le Camp des 6-7 ans, ouvert aux 8 ans... Tarif à 250 € avec une balade en poney, 1 visite à la Ferme du Pont Pivert et 1 initiation optimist. Ne pas hésiter à contacter Servane Grand, Responsable du centre au 07.88.55.60.84. ou par mail à admin.capfrehel@pepbretillarmor.org

Espace de coworking de Fréhel : Accueille, en mai, Loïc Guillet, le « photomarcheur » pour une balade sur la presqu'île fréheloise. L'artiste partage « la beauté de la nature et témoigne de la fragilité des paysages battus par les marées et de celle de la faune et la flore dans ce décor très touristique ». Exposition à découvrir du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ouvertures le WE à surveiller sur nos réseaux sociaux : facebook/La Boîte et instagram/coworking.laboite. + d'infos : 02.96.81.06.84.

A vendre : Bois de chauffage (tronçons 40/50cm). Cyprès (2 cordes à 30€ la stère), Epicéa sec (2 stères à 40€ la stère), Résineux divers (20€ la stère). Contact : 06.71.08.01.17. Sur Plévenon. Accès facile.